

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
12283

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 AVRIL 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME VÉRONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : PROTIS 2020 : Ecole Centrale Marseille - Ouverture sociale et culture scientifique  
en faveur des collégiens - Renouvellement de la convention cadre.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil départemental a souhaité reconduire sa participation pour le développement de son programme d'actions spécifiques PROTIS avec l'Ecole Centrale de Marseille et le projet « Ouverture sociale et culture scientifique en faveur des collégiens » pour l'année scolaire 2019/2020 conformément à la convention cadre.

L'objet du présent rapport est de soumettre :

- d'une part, le renouvellement de la convention cadre de 3 ans, entre l'École Centrale de Marseille et le Conseil départemental, qui fixe les objectifs, les critères et les modalités de la collaboration,
- d'autre part, le développement de son programme d'actions spécifiques PROTIS pour l'année scolaire 2019/2020. Selon les termes de la convention cadre, les actions spécifiques donnent lieu chaque année à un financement par le biais de conventions spécifiques.

Pour l'année scolaire 2019/2020, ce projet « Ouverture sociale et culture scientifique en faveur des collégiens » se déploie en deux volets :

1. Le dispositif de tutorat « Échanges Phocéens » et « Handicap TuTorat Phocéen » (HTTP).  
Centrale Marseille développe depuis 2005 un dispositif de tutorat labellisé "cordée de réussite" auprès de collégiens « à fort potentiel » issus des quartiers prioritaires, pour les pousser vers les voies de l'excellence (cursus de niveau bac+5). Pour l'année scolaire 2018/2019, 155 collégiens représentant 7 collèges encordés ont été accompagnés. L'accompagnement s'étend sur 5 années, jusqu'à la classe de terminale à raison de 2 heures par semaine. 12 sorties culturelles et sportives et 2 stages créatifs (organisés pendant les vacances de février et avril) sont proposés aux collégiens. A la fin de l'année scolaire, une excursion dans la région est programmée ainsi qu'une journée de clôture. Celle du 18 mai 2019 a rassemblé 200 participants venus découvrir les réalisations de l'année, présentées sous forme d'ateliers et de stands animés par les élèves et les tuteurs.  
150 collégiens « à fort potentiel » issus des quartiers prioritaires en seront bénéficiaires en 2019/2020 (100 heures/élève), ainsi qu'au moins 5 collégiens en situation de handicap.

L'accent va être mis sur l'aide à l'orientation à travers un renforcement du lien entre les tutorés et le monde de l'entreprise. L'école va développer la culture scientifique et le développement durable dans le cadre des actions.

## 2. Les actions de diffusion de la culture scientifique.

Parallèlement au dispositif "Échanges Phocéens", Centrale Marseille mène des actions ponctuelles dans le but de faire découvrir les sciences et d'inciter les collégiens à s'engager dans des formations et carrières scientifiques.

La mise à disposition de moyens expérimentaux, de locaux et/ou de compétences scientifiques et techniques pour des animations prend différentes formes : stages de découverte professionnelle en 3ème, concours, accueil de classes de collèges en visite à Centrale Marseille... Pour l'année scolaire 2018/2019, ces actions ont concerné 63 collégiens issus de 8 collèges marseillais (Mallarmé, Prévert, Renoir, Rostand, Izzo, Belle de Mai, Massenet et Jules Ferry).

La diffusion de la culture scientifique se retrouve également dans certains modules thématiques proposés aux tutorés et par le biais de stages durant les vacances scolaires.

Centrale Marseille, "tête de la cordée de réussite", porte le dispositif de tutorat et mobilise pour cela une équipe de 6 personnes soit 3,2 ETP.

Ces ressources humaines s'ajoutent aux tuteurs, 135 étudiants bénévoles qui préparent, animent les séances de tutorat et encadrent quasiment toutes les activités d'ouverture culturelle.

Le montant du programme pour l'organisation des activités proposées par le Labo sociétal de l'École Centrale de Marseille s'élève à 391 449 €

Il est proposé une convention triennale pour attribuer une subvention de 40 000 € par an à l'École Centrale de Marseille soit 10,2 % du budget global.

Le détail du plan de financement fait l'objet d'une fiche technique jointe au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

**FICHE TECHNIQUE**

**ORGANISME DEMANDEUR :**

Ecole Centrale de Marseille

Adresse : Technopôle de Château Gombert, 38 rue Frédéric Joliot-Curie  
13451 Marseille Cedex 20

Nom du responsable: Carole DEUMIE, Directrice

**BENEFICIAIRE :**

Labo Sociétal en charge de « l’Ouverture Sociale et Culturelle ».

Adresse : Technopôle de Château Gombert, 38 rue Frédéric Joliot-Curie  
13451 Marseille Cedex 20

Nom du responsable : Mathilde CHABOCHE, Coordinatrice du Labo Sociétal .

**INTITULE ET MONTANT DU PROJET :**

PROGRAMME PROTIS – programmation 2020 : 391 449 €

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2019/2020 : (en €)**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Détail	Montant	Origine	Montant
<b>Prestations de Services</b>	<b>62 500</b>	<b>CGET</b>	<b>61 300</b>
<b>Rémunérations Service Civique</b>	<b>972</b>	<b>MESRI</b>	<b>10 000</b>
<b>Déplacements, Missions</b>	<b>5 000</b>	<b>Conseil départemental</b>	<b>40 000</b>
<b>Publicité, publication</b>	<b>900</b>	<b>Ville de Marseille</b>	<b>3 000</b>
<b>Inscriptions colloques</b>	<b>2 500</b>	<b>Région</b>	<b>20 000</b>
<b>Rémunération du Personnel</b>	<b>90 600</b>	<b>ECM (fonds propres)</b>	<b>48 649</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>20 145</b>		
<b>Frais postaux</b>	<b>332</b>		
<b>Personnes bénévoles</b>	<b>208 500</b>	<b>Bénévolat</b>	<b>208 500</b>
<b>TOTAL</b>	<b>391 449</b>	<b>TOTAL</b>	<b>391 449</b>

**MONTANT SOLLICITE**: 40 000 €soit 10,2 % du budget total

**MONTANT PROPOSE** : 40 000 €(2019: 40 000 €)